

Août 2011



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮农组织
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Предварительная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Agricultura y la
Alimentación

COMITÉ FINANCIER

Cent quarantième session

Rome, 10 - 14 octobre 2011

Rapport annuel sur le Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement (et sa gouvernance et sa gestion)

Pour toute question concernant le contenu de ce document, veuillez vous adresser à:

M. Laurent Thomas

Fonctionnaire en charge de la Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation

Tél.: +3906 5705 5042

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.fao.org

RÉSUMÉ

- En réponse à la demande faite par le Comité financier à sa cent trente-cinquième session en octobre 2010, ce rapport annuel du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de réhabilitation présente la gouvernance et la gestion du Fonds, ainsi que des données financières détaillées sur les activités mises en œuvre au cours de la période allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.
- Le Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement permet à la FAO de prendre des mesures rapides et efficaces en réponse aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles. Le Fonds s'articule autour de trois volets: i) **un fonds de roulement** qui permet, une fois que l'engagement d'un donateur est assuré, l'avance des fonds pour l'achat immédiat d'intrants destinés à protéger les moyens de subsistance, relancer les activités agricoles ou contribuer à la réponse immédiate à une crise; ii) **un fonds autorenewable** pour appuyer immédiatement la coordination et les opérations sur le terrain, comme l'évaluation des besoins, la formulation des programmes et la mise en place rapide de groupes chargés de coordonner les opérations d'urgence et de relèvement; et iii) **un volet programmation** qui regroupe les ressources à l'appui d'un cadre de programmation pour les urgences de grande envergure.
- Le Fonds spécial pour les activités d'urgence et de réhabilitation est géré conformément aux dispositions de l'Article 6.7 du Règlement financier régissant l'acceptation des contributions volontaires par le Directeur général. Les opérations, la comptabilité et le contrôle financier du Fonds sont soumis aux contrôles administratifs et financiers de l'Organisation, et doivent faire l'objet d'une double vérification des comptes, par l'Inspecteur général et par le Commissaire aux comptes. Les modalités de gouvernance du Fonds garantissent une stricte application des règles et réglementations de la FAO et sont conformes aux pratiques de bonne gestion et d'obligation redditionnelle, y compris avec un contrôle annuel des activités du Fonds effectué par le Comité financier.
- Depuis son lancement et jusqu'au 30 juin 2011, le Fonds spécial pour les activités d'urgence et de réhabilitation a reçu 100,9 millions d'USD. Sur ce montant, 3,4 millions ont été utilisés pour établir ou renforcer des unités de coordination des opérations d'urgence et de réhabilitation et mettre en œuvre des missions d'évaluation des besoins et de formulation de programmes. Depuis la création du Fonds, 164,2 millions d'USD ont été avancés pour financer des interventions urgentes, dont 31,6 millions sur la période considérée. Les avances qui étaient encore à verser au 30 juin se montent à 8,0 millions d'USD. Au 30 juin 2011, le solde de trésorerie du Fonds s'élevait à 26,7 millions d'USD.

ORIENTATIONS ATTENDUES DU COMITÉ FINANCIER

- Le Comité financier est invité à prendre note des informations fournies dans le présent document.

Projet d'avis

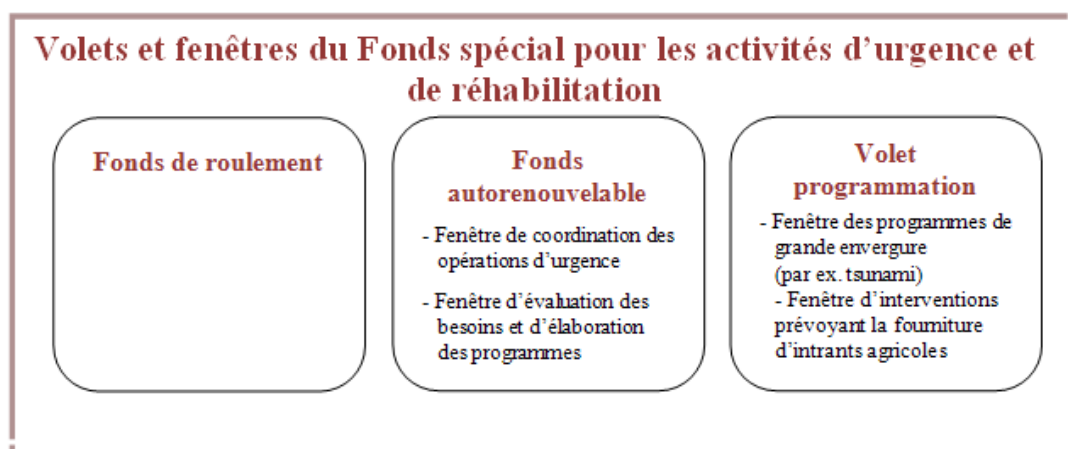
- **Le Comité financier prend note de la performance du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de réhabilitation pendant la période allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 et se félicite du rôle crucial joué par le Fonds, qui donne à la FAO les moyens d'intervenir à temps dans les premiers stades, qui sont des stades critiques, d'une situation d'urgence et permet d'assurer la préservation et la reconstitution des moyens de subsistance. Le Comité se félicite de la gouvernance et de la gestion du Fonds qui font du Fonds spécial un mécanisme efficient et efficace favorisant le bon déroulement des programmes d'urgence et de relèvement de la FAO.**

Contexte

1. Le Comité financier a approuvé la création du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement à sa cent deuxième session, en mai 2003, avec l'objectif de « ...permettre à l'Organisation de lancer sans délais les opérations d'urgence en participant aux activités interinstitutions d'évaluation des besoins et de coordination, en créant un groupe de la coordination des mesures d'urgence, en préparant un cadre programmatique et des projets, et en avançant les fonds requis lorsqu'une aide aura été promise par un donateur pour l'achat d'intrants. »¹ Lors de sa cent dixième session, qui a eu lieu en septembre 2005, le Comité financier a examiné l'utilisation du Fonds et a demandé que des rapports d'activité périodiques lui soient soumis chaque année.
2. Lors de sa cent trente-cinquième session, en octobre 2010, le Comité a demandé au Secrétariat « de faire désormais figurer dans les rapports annuels des données financières plus détaillées sur les activités conduites par l'entremise du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de réhabilitation » et a demandé « d'examiner la gouvernance et la gestion du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de réhabilitation dans le cadre de l'application des recommandations de l'évaluation des capacités opérationnelles de la FAO en cas d'urgence ».
3. Le présent rapport annuel contient des données financières à la fois pour la période de douze mois achevée le 30 juin 2011 et pour les sept années écoulées depuis que le Fonds est devenu opérationnel. Ce rapport comprend en outre des données financières détaillées sur les activités mises en œuvre par l'entremise du Fonds spécial, ainsi qu'une brève description des grandes opérations lancées avec des fonds du Fonds spécial sur la période considérée. Comme le demandait le Comité, ce rapport décrit également les dispositifs de gouvernance et de gestion du Fonds.

Composition et avantage comparatif du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de réhabilitation

4. Le Fonds spécial s'articule autour de trois volets: i) un **fonds de roulement** qui permet l'avance des montants nécessaires pour engager immédiatement les activités relevant des projets sans attendre la réception des contributions fournies par les donateurs aux fins de projets convenus, les contributions étant ensuite reversées au Fonds spécial dès leur réception; ii) un **fonds autorenewable** à l'appui des efforts que déploie la FAO en vue de l'évaluation des besoins, l'élaboration des programmes et la mise en place rapide de groupes de coordination des mesures d'urgence; et iii) un **volet programmation** à l'appui des activités mises en œuvre dans le cadre de programmes d'urgence spécifiques de grande envergure.



¹ FC 102/14.

5. **Le volet du fonds de roulement** déclenche des activités d'intervention rapide avant la réception des fonds des donateurs. La livraison rapide des intrants agricoles permet non seulement aux familles de rétablir la production alimentaire et les moyens de subsistance, mais prévient également des pertes évitables dans les moments d'extrême vulnérabilité. Le matériel vétérinaire et les aliments pour animaux évitent de nouvelles pertes parmi le bétail dont dépendent les familles, et notamment les femmes. Le Fonds spécial permet d'accélérer le temps de réaction face aux situations d'urgence et favorise un relèvement plus rapide.

6. **Le volet du fonds autorenewable** soutient l'engagement de la FAO dans les activités d'évaluation, de coordination, d'élaboration de programmes, de déploiement rapide d'experts et de renforcement des capacités des équipes de pays en cas de crise. Le fait de définir les besoins les plus fondamentaux des populations affectées, en garantissant des capacités suffisantes pour intervenir et assurer une action bien coordonnée et rationnelle du point de vue technique, constitue une base solide pour toute intervention. Le financement du Fonds permet à la FAO de participer à des missions d'évaluation, de mener des efforts de coordination pour une réponse harmonisée et efficace dans le secteur agricole et de contribuer à la formulation de programmes d'intervention qui répondent aux principaux besoins des populations affectées.

7. **Le volet programmation**² facilite une aide programmatique plus rapide qui peut être adaptée en fonction de l'évolution des besoins sur le terrain. L'approche de financement regroupé du Fonds spécial apporte la souplesse nécessaire pour adapter les activités et canaliser l'appui vers les zones géographiques et les domaines thématiques où elles sont le plus nécessaires. L'approche programmatique s'est avérée particulièrement cruciale en réponse à des crises de grande envergure, tout comme en contribuant à la lutte des États Membres contre la grippe aviaire hautement pathogène et en répondant au tsunami qui a frappé l'Océan indien en 2004. L'approche programmatique fournit la souplesse nécessaire pour adapter les opérations à des situations changeantes et rationaliser les procédures afin de garantir que l'aide la plus appropriée parvienne plus rapidement aux populations affectées. Pour 2011, le volet programmation du Fonds spécial a mené des activités par le biais de la fenêtre d'interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles, lancée en décembre 2008 grâce à une contribution de la Belgique. Les instances de la fenêtre d'interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles ont rassemblé des financements pour l'achat et la livraison immédiats d'intrants urgents. La mise en place d'une fenêtre à l'appui de la réduction des risques de catastrophe est actuellement examinée.

Gouvernance et gestion du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de réhabilitation

8. Le Fonds spécial est géré conformément aux dispositions de l'Article 6.7 du Règlement financier régissant l'acceptation des contributions volontaires par le Directeur général. Dès lors, les dépenses engagées en vue de projets financés au titre de ressources extrabudgétaires ne doivent pas créer d'obligations financières pour le Programme ordinaire. Les opérations, la comptabilité et le contrôle financier du Fonds spécial sont assujettis aux contrôles administratifs et financiers habituels de l'Organisation et doivent faire l'objet d'une double vérification des comptes, par l'Inspecteur général et par le Commissaire aux comptes. Chaque année, à sa session d'automne, le Comité financier est saisi d'un rapport annuel sur les résultats financiers du Fonds et les résultats obtenus au titre de chacun de ses volets. Le rapport contient par ailleurs une analyse des contributions, et des affectations et avances pour toute l'année considérée.

9. Le Fonds spécial est financé par les contributions volontaires de divers donateurs et par des ressources provenant du Compte de recouvrement des coûts directs de fonctionnement. Les contributions des donateurs comprennent notamment:

- des contributions directes de donateurs intéressés;
- la retenue des soldes des fonds une fois les projets achevés, avec l'autorisation des donateurs;

² Depuis 2010, le volet de programmation est enregistré dans un compte distinct, afin de faciliter le contrôle et l'information.

- la retenue des intérêts perçus sur les soldes des fonds des projets, avec l'autorisation des donateurs.

10. Le Fonds est placé sous l'autorité du Sous-Directeur général chargé du Département de la coopération technique, conformément aux conditions énoncées dans les documents FC 108/9 « Utilisation du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement » et FC 113/12 « Utilisation souple du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement ». La gestion du Fonds est déléguée au Directeur de la Division des opérations d'urgence et de réhabilitation (TCE), dont les décisions sont fondées sur des critères établis, élaborés conformément aux recommandations de l'évaluation des capacités opérationnelles de la FAO en cas d'urgences. Le processus d'approbation pour une allocation du Fonds garantit une séparation des tâches: la demande d'aide au Fonds spécial est émise par une unité opérationnelle, examinée par un fonctionnaire principal chargé de programme et approuvée par un chef de service avant d'obtenir l'approbation du Directeur de TCE.

11. Les demandes d'utilisation du Fonds spécial pour une avance au titre du **fonds de roulement** sont examinées et approuvées selon les critères suivants:

- a) un accord signé avec le donateur ou une confirmation écrite d'engagement ferme;
- b) un historique du donateur dans le cadre du programme d'intervention d'urgence de la FAO: les principaux donateurs, avec des apports du plus 5 millions d'USD sur les trois dernières années, sont considérés comme des partenaires solides; les nouveaux donateurs seront analysés sur la base du cas par cas;
- c) toute demande d'avance excédant 5 millions d'USD doit être approuvée par le Sous-Directeur général chargé du Département de la coopération technique;
- d) les fonds devant être avancés pour financer les mesures les plus urgentes qui ne peuvent pas être retardées, surtout des activités d'achat (y compris les ressources humaines); et
- e) la durée de la période prévue pour la réception des fonds et le remboursement correspondant de l'avance perçue ne devrait pas dépasser six mois.

12. Les demandes d'utilisation du Fonds spécial pour une allocation au titre du **fonds autorenewable** sont examinées et approuvées en fonction de la gravité et de la nature de la crise, ainsi que de l'état des ressources disponibles sur le terrain pour lancer une intervention rapide. Les activités proposées sont catalytiques et demeurent limitées dans le temps. La demande indique le montant des fonds prévu, dont le recouvrement sera effectué.

13. Le **volet programmatique** du Fonds spécial est géré comme un programme à donateurs multiples répondant à des crises de grande envergure. Pour chaque fenêtre, un fonds fiduciaire multidonateurs est mis en place et appuyé par un document de programme qui indique les objectifs de l'intervention, les activités prévues et les résultats identifiés. Pour assurer une aide efficace, la fenêtre d'interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles telle qu'elle existe actuellement est exclusivement destinée à la distribution urgente d'intrants agricoles (comme des semences, des outils, des engrais, etc.) et à leurs coûts connexes (ciblage des bénéficiaires et distribution d'intrants).

14. Les modalités de gouvernance du Fonds spécial garantissent une stricte conformité aux règles et réglementations de la FAO et sont conformes aux pratiques de bonne gestion et d'obligation redditionnelle comprenant le contrôle annuel des activités du Fonds spécial par le Comité financier. La gestion et la gouvernance du Fonds spécial ont fait de celui-ci un mécanisme performant et efficace favorisant le bon déroulement du Programme de la FAO pour les activités d'urgence et de relèvement.

Ressources du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de réhabilitation

15. **Recettes** – Le Fonds spécial, opérationnel depuis avril 2004, a reçu 100,9 millions d'USD, dont 67,2 millions ont été fournis par les États Membres répertoriés dans le tableau ci-après. Sur ce montant, 5,3 millions provenaient de donateurs³ ayant accepté de laisser à la disposition du Fonds les

³ L'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, l'Australie, la Belgique, le Canada, la Colombie, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, la Jordanie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède, la Banque mondiale et CONAD - donateur du secteur privé - ont

soldes non utilisés des projets d'intervention d'urgence. Au cours de la période de 12 mois qui s'est achevée le 30 juin 2011, les contributions au Fonds spécial se sont montées à 3,8 millions d'USD.

ÉTATS MEMBRES	Période de 12 mois achevée le 30 juin 2011 (en milliers d'USD)	Depuis la création du Fonds (en milliers d'USD)
Suède	0	23 662
Royaume-Uni	1 237	9 293
Norvège	313	8 584
France	134	6 067
Belgique	2 245	4 594
Finlande	11	3 979
Suisse	0	3 697
Italie	0	1 407
Arabie saoudite	0	1 375
Allemagne	0	1 304
Autriche	0	1 125
Canada	0	814
Chine	0	500
Espagne	222	303
Grèce	0	227
Irlande	6	140
Jordanie	0	60
Australie	0	59
Luxembourg	8	8
Autres membres	3	9
Total membres	4 179	67 207
Banque mondiale	0	17
Fonds de l'OPEP ⁴	0	450
Autres fonds, y compris le Compte de recouvrement des dépenses d'appui aux projets d'urgence	(341) ⁵	33 215
Total reçu	3 838	100 889

Au 30 juin 2011.

Source: établi d'après les registres auxiliaires et conformément au grand livre.

autorisé le transfert des soldes non utilisés de leurs projets achevés. D'autres donateurs contribuant à des projets d'intervention d'urgence ont également été sollicités en ce sens.

⁴ Organisation des pays producteurs de pétrole

⁵ Correction, effectuée en juillet 2010, d'un crédit erroné enregistré pendant la période examinée précédemment en juin 2010

16. Au titre du fonds de roulement, 164,2 millions d'USD, dont 31,6 millions pour la période considérée, ont été avancés à divers projets. Sur ce montant, 8 millions restent dus, dans l'attente des versements à recevoir des donateurs. Sur les 100,9 millions d'USD de contributions versées, 3,4 millions, dont 0,8 million pour la période considérée, ont été approuvés au titre du fonds autorenouvelable. Au titre du volet de programmation, un montant total de 62,6 millions d'USD, dont 1,7 million pour la période considérée, a été affecté. Des données détaillées concernant les fonds affectés figurent dans le tableau ci-après.

AVANCES	Période de 12 mois achevée le 30 juin 2011 (en milliers d'USD)	Depuis la création du Fonds (en milliers d'USD)
Total des avances au cours de la période	31 643	164 163
Remboursement des avances au cours de la période	39 754	156 172
Avances restant à verser		7 991

AFFECTATIONS	Période de 12 mois achevée le 30 juin 2011 (en milliers d'USD)	Depuis la création du Fonds (en milliers d'USD)
Établissement des groupes de coordination des mesures d'urgence	500	1 574
Missions d'évaluation des besoins	300	1 800
Total partiel, fonds autorenouvelable	800	3 374
Campagne de lutte contre la grippe aviaire	0	45 928
Interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles ⁶	1 747	5 497
Activités liées au tsunami	0	10 002
Initiative sur la flambée des prix alimentaires	0	1 168
Total partiel, volet de programmation	1 747	62 595
Total des affectations	2 547	65 969

Au 30 juin 2011.

Source: établi d'après les registres auxiliaires et conformément au grand livre.

17. Au 30 juin 2011, le solde de trésorerie du Fonds spécial s'élevait à 26,7 millions d'USD. Ce solde est calculé en retranchant les fonds utilisés (66,2 millions d'USD) et les avances restant dues (8 millions d'USD) du total des contributions reçues (100,9 millions d'USD).

⁶ Les ressources liées aux interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles sont enregistrées dans un nouveau compte GINC afin d'opérer une séparation claire entre les avances et les affectations.

Utilisation du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de réhabilitation

18. Au cours de la période considérée, les **avances** ont principalement bénéficié des contributions de 11 donateurs, qui correspondent, comme l'indique le tableau ci-après, à environ 97 pour cent des avances versées entre le 1^{er} juillet 2010 et le 30 juin 2011.

DONATEURS BÉNÉFICIAIRE DU FONDS DE ROULEMENT DU FONDS SPÉCIAL (AVANCES/REMBOURSEMENT)		
(en milliers d'USD)		
Période de 12 mois achevée le 30 juin 2011		
DONATEURS	AVANCES	REMBOURSEMENT
Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies - OCHA	7 408	6 908
Japon	5 000	5 000
Royaume-Uni	4 220	4 370
Union européenne	3 767	9 387
Fonds commun pour l'action humanitaire au Soudan	2 700	2 920
Suède	1 993	1 993
Belgique	1 550	2 250
Pays-Bas	1 300	1 300
États-Unis d'Amérique	1 250	2 450
Italie	950	950
Espagne	450	1 136
Autres donateurs	1 055	1 090
TOTAL GÉNÉRAL	31 643	39 754⁷

19. En ce qui concerne les bénéficiaires, les avances ont principalement appuyé dix grands programmes, à hauteur de 86 pour cent des avances octroyées entre le 1^{er} juillet 2010 et le 30 juin 2011.

⁷ Certains de ces remboursements font référence à des avances octroyées pendant la période précédente.

PAYS BÉNÉFICIAIRE DU FONDS DE ROULEMENT DU FONDS SPÉCIAL (AVANCES/ REMBOURSEMENT)		
(en milliers d'USD)		
Période de 12 mois achevée le 30 juin 2011		
PAYS	AVANCES	REMBOURSEMENT
Pakistan	5 370	5 370
Afghanistan	5 100	5 800
Soudan	3 880	5 600
Somalie	3 098	2 918
Zimbabwe	2 800	2 950
Madagascar	2 500	2 500
Sri Lanka	1 700	1 250
Région Afrique	1 000	1 000
Éthiopie	950	120
Bande de Gaza et Cisjordanie	735	450
Niger		3 800
Autres pays	45 10	7 996
TOTAL GÉNÉRAL	31 643	39 754⁸

20. L'appui fourni par le biais du fonds de roulement du Fonds spécial a été essentiel pour assurer une mise en œuvre harmonieuse des opérations sur le terrain.

Au **Pakistan**, les avances du Fonds spécial ont accéléré la fourniture d'un soutien aux cultures et à l'élevage pour les familles affectées par la crise des personnes déplacées de 2009 et les graves inondations de juillet 2010. Il était fondamental de s'assurer que les pertes de cultures et de bétail ne soient pas aggravées par le retard pris par les activités de relèvement. Grâce à l'aide du Fonds, des ressources animales vitales ont été préservées, la production maraîchère a été relancée et le blé a été planté à temps au lieu de voir sa récolte retardée d'un an.

En **Afghanistan**, le Fonds spécial a contribué à renforcer le Groupe de la sécurité alimentaire et de l'agriculture, et à fournir des semences de blé et des engrais de qualité aux familles affectées par des catastrophes naturelles, des conflits et la hausse des prix des produits alimentaires. La semence de blé fournie renforcera également la diffusion de semences de qualité par le biais d'échanges et de ventes entre agriculteurs au cours des saisons à venir.

Deux avances du Fonds spécial au **Soudan du Nord** se sont attachées à aider les rapatriés, les personnes déplacées, les réfugiés et les communautés hôtes en fournissant des assortiments de semences et d'outils, des services de protection des moyens de subsistance ainsi que des formations. Une troisième intervention a permis d'améliorer la coordination des interventions liées à la sécurité alimentaire dans les trois États du Darfour, y compris une analyse approfondie des moyens de subsistance des communautés vulnérables aux conditions d'existence diverses. Ces activités d'aide

⁸ Certains de ces remboursements correspondent à des avances octroyées pendant la période précédente.

aux moyens de subsistance ont bénéficié à quelque 60 partenaires en matière de sécurité alimentaire et de moyens de subsistance dont l'appui cible environ 4,8 millions de personnes vulnérables. L'intervention a également renforcé la production maraîchère et fourni à des pasteurs l'accès à des services vétérinaires réguliers et durables dans les zones affectées par la sécheresse et sujettes aux maladies animales.

En **Somalie**, les avances du Fonds spécial ont aidé à lancer des interventions rapides pour catalyser les activités économiques et l'emploi dans les sous-secteurs de l'élevage et des cultures. Les efforts déployés pour stimuler les moyens de subsistance axés sur l'élevage se sont attachés à favoriser la production, le commerce et la commercialisation sur les marchés domestiques et régionaux du Somaliland de viande et de produits carnés dont la qualité est garantie. L'amélioration des infrastructures d'irrigation a permis aux petits exploitants des régions du Moyen-Shabelle et du Bas-Shabelle de disposer d'une source d'eau plus fiable et d'accéder aux marchés, tout en générant des possibilités de travailler contre rémunération. Dans les régions du Bas-Juba, du Moyen-Juba et du Bas-Shabelle, les avances ont contribué à renforcer la résilience des communautés affectées par la sécheresse par le biais de transferts d'espèces, en fournissant des intrants agricoles de qualité, et en réhabilitant des points de captage d'eau et des infrastructures d'irrigation.

Les avances du Fonds spécial au **Zimbabwe** ont catalysé les efforts déployés pour renforcer les mécanismes de coordination existants, avec la diffusion rapide d'informations sur l'état de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dans le pays, relatives notamment à l'amélioration du Système de suivi de la sécurité alimentaire de l'agriculture, à la mise en place de la classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire, à la conduite d'enquêtes et d'évaluations nationales et au renforcement des capacités du département national et des organisations non gouvernementales.

À **Madagascar**, une recrudescence acridienne a gravement menacé les communautés rurales de Grand Sud – environ 460 000 ménages auraient pu être affectés sur une superficie de 500 000 hectares. Une avance du Fonds spécial a donné le coup d'envoi aux efforts de la FAO pour mobiliser des compétences, fournir du matériel, renforcer les capacités locales et intervenir au moment bioécologique adéquat. La campagne rapide de lutte antiacridienne a contribué à prévenir des pertes de récoltes estimées à 135 millions d'USD – près de 30 fois le coût de la prévention. Les avances de fonds ont également accéléré la fourniture de semences et de boutures de qualité à des agriculteurs des zones du sud frappées par la sécheresse, et des kits pour la culture maraîchère commerciale à des familles des zones urbaines et périurbaines affectées par la hausse des prix des produits alimentaires et les conséquences du ralentissement économique.

Au **Sri Lanka**, l'aide visait à rétablir immédiatement les capacités de production alimentaire des agriculteurs affectés par les conflits qui revenaient sur des terres arables abandonnées de leurs anciens villages à temps pour la campagne agricole Maha, leur évitant ainsi de dépendre d'une aide alimentaire abondante et non durable. L'avance a facilité le transfert rapide d'intrants comme des semences de riz, des kits de pour la culture maraîchère, des arbres fruitiers et des volailles pour diversifier la production. Une aide d'urgence a également été apportée aux victimes des inondations des provinces du centre et de l'Est afin de rétablir la production alimentaire, y compris le riz, d'autres cultures de plein champ et les légumes.

En **Éthiopie**, les interventions financées par le biais du Fonds spécial ont répondu aux besoins de rétablissement des moyens de subsistance des zones inondées des régions de Gambella et Amhara liées à la reprise durable de la production agricole et animale. Les avances du Fonds ont permis de faire parvenir des semences, des outils et des vaccins essentiels à des familles affectées des deux régions. Les efforts déployés à Gambella étaient axés sur la réduction des risques de catastrophe et l'alerte rapide, y compris avec une cartographie de la vulnérabilité et une étude sur la lutte contre les inondations.

Une réponse rapide était essentielle pour combattre les foyers d'infestation de mineuse de la tomate dans la **Bande de Gaza**. La FAO a aidé les agriculteurs vulnérables à maintenir leurs taux de production agricole et a mené des activités de sensibilisation sur l'identification des organismes nuisibles, leur repérage, et des techniques de lutte destinées à enrayer de futurs foyers. En **Cisjordanie** comme dans la **Bande de Gaza**, les avances du Fonds spécial ont aidé des familles

affectées par des conflits à relancer la production alimentaire et à mettre en place de nouvelles compétences et de nouvelles activités rémunératrices. Mettant l'accent sur les femmes et les jeunes, des formations et des intrants ont été fournis pour la production à petite échelle et l'élevage de basse-cour, la transformation des aliments frais, la production artisanale et les écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage de la vie pour les jeunes. Les prochaines interventions et les futurs bénéficiaires de la région jouiront également d'un meilleur accès aux informations (au niveau des gouvernorats) sur la consommation alimentaire et l'ingestion d'éléments nutritifs des ménages, et de moyens renforcés de mesurer la résilience et d'évaluer l'impact de l'aide humanitaire sur les populations affectées.

21. **Coordination des opérations d'urgence** – cette fenêtre du fonds autorenewable du Fonds spécial permet le déploiement rapide de coordonnateurs des secours d'urgence, le renforcement des équipes déjà constituées pour faire face à une augmentation soudaine des activités ou pour satisfaire des besoins de financement pendant un bref laps de temps. L'an dernier, un appui a ainsi été fourni en République démocratique populaire de Corée, en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau, au Libéria, à Madagascar, en Mauritanie, au Soudan du Sud, en Afrique subsaharienne, en Afrique australe et en Afrique de l'Ouest. Le tableau ci-après présente brièvement l'utilisation des crédits ouverts.

PAYS/RÉGION	APPUI
Côte d'Ivoire	Extension du poste de coordination des secours d'urgence pour pallier au goulet d'étranglement des financements et assurer la continuité du programme
République populaire démocratique de Corée	Remédier à d'importants déficits de financement pour assurer le maintien des opérations et assurer un appui technique
Guinée-Bissau	Extension du poste de coordination des secours d'urgence pour pallier au goulet d'étranglement des financements et assurer la continuité du programme
Libéria	Coordonnateur des secours d'urgence rapidement détaché pour élargir la programmation de la FAO et la mobilisation de ressources en réponse à la crise des réfugiés
Madagascar	Recrutement rapide d'experts à l'appui des opérations de prospection et de lutte antiacridiennes
Mauritanie	Extension du poste de coordination des secours d'urgence pour pallier au goulet d'étranglement des financements et assurer la continuité du programme
Afrique subsaharienne	Remédier aux déficits de financement pour assurer la continuité des opérations de l'Unité sous-régionale décentralisée du Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières pour l'Afrique subsaharienne à Gaborone, et capacité de répondre à d'éventuelles menaces sanitaires animales dans la région
Soudan du Sud	Coordonnateur des secours d'urgence rapidement détaché pour élargir la programmation de la FAO et la mobilisation de ressources à la veille de l'indépendance
Afrique australe	Recrutement d'un expert en matière de suivi et d'évaluation à l'appui des projets régionaux
Afrique de l'Ouest	Remédier à d'importants déficits de financement pour assurer le maintien des capacités de programmation au niveau sous-régional

22. **Évaluation des besoins et élaboration des programmes** – cette fenêtre du fonds autorenewable finance les missions d'évaluation des besoins au début d'une crise pour permettre à l'Organisation et à ses partenaires d'obtenir des informations appropriées essentielles à la formulation de leur programme d'intervention. Pendant la période considérée, des missions d'évaluation des besoins et d'élaboration de programmes ont été déployées au Bénin, en Haïti, au Japon, au Kenya, au Kirghizistan, en Libye, à Madagascar, au Pakistan, en Asie du Sud-Est, au Soudan du Sud, en République arabe syrienne et en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza. Le tableau ci-après présente brièvement l'utilisation des crédits ouverts.

PAYS/RÉGION	APPUI
Bénin	Mission d'évaluation des besoins dans les zones affectées par les inondations
Haïti	Envoi rapide d'experts en matière d'élevage pour aider le Gouvernement à formuler une proposition de projet dans le domaine de l'élevage
Japon	Envoi rapide d'experts en matière de sécurité alimentaire pour appuyer les travaux d'évaluation urgente liés à la situation d'urgence nucléaire
Kenya	Mission de formulation d'un Plan d'action
Kirghizistan	Mission à l'appui du Groupe de la sécurité alimentaire et de l'agriculture récemment créé
Libye	Exercices d'évaluation rapide et de formulation de projets pour stimuler la capacité d'appoint
Madagascar	Mission de formulation d'un Plan d'action
Pakistan	Appui immédiat à l'opération de réponse aux inondations pakistanaises au niveau de l'évaluation des besoins, de la coordination et de l'élaboration de programme
Asie du Sud-Est	Élaboration d'un plan d'action pour déployer la classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire dans certains pays, en vue d'un élargissement progressif à toute la région
Soudan du Sud	Mission de formulation d'un programme sur le régime foncier, pour anticiper sur les défis posés et les possibilités offertes par l'indépendance
République arabe syrienne	Participation à des missions conjointes Nations Unies/Gouvernement d'évaluation des besoins et élaboration d'un portefeuille de projets d'urgence en réponse à la faible pluviométrie enregistrée dans le nord du pays
Cisjordanie et Bande de Gaza	Mission d'évaluation des pêches pour élaborer des recommandations en vue d'une aide plus complète aux moyens de subsistance dans le secteur

23. Pendant la période considérée, le volet de programmation du Fonds spécial s'est exclusivement attaché aux interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles.

PAYS/RÉGION	INTERVENTION	Crédit ouvert aux interventions prévoyant la fourniture d'intrants agricoles (en milliers d'USD)
Cisjordanie et Bande de Gaza	« Assistance d'urgence à la production alimentaire des familles pauvres dans la Bande de Gaza »	400
Pakistan	"Assistance d'urgence à l'appui des agriculteurs vulnérables affectés par les inondations dans la province de Khyber Pukhtunkhwa au Pakistan »	197
Bénin	« Assistance à la relance des activités productives des ménages affectés par les inondations au Bénin »	300
Togo	« Assistance d'urgence aux populations victimes des inondations de 2010 dans les régions Maritime, Centrale, Kara et Savanes du Togo »	500
Libye, Niger, Égypte et Tunisie	« Assistance d'urgence à la production maraîchère dans les zones côtières et urbaines/périurbaines »	350
TOTAL		1 747

Au **Pakistan**, la FAO a fait parvenir d'urgence des aliments composés et du matériel vétérinaire (applications vermifuges) à des familles de Kohistan, l'un des districts les plus affectés par les inondations de 2010. Cette assistance a bénéficié à 5 700 ménages. Les efforts déployés dans le cadre du projet ont permis à ces familles de conserver la vie, la bonne santé et la productivité de leur bétail, et a évité les ventes forcées d'animaux. Les répercussions sur le cycle de production annuel ont été atténuées, permettant au moins un rétablissement partiel. Neuf bénéficiaires sur dix ayant reçu une aide à l'élevage par l'entremise de la réponse aux inondations de la FAO ont relevé jusqu'à 50 pour cent de hausse du rendement laitier, soit 1,05 USD supplémentaire par jour.

En fournissant à des ménages pauvres le moyen de planter des jardins potagers dans leur cour ou sur leur toit, un projet d'intervention prévoyant la fourniture d'intrants agricoles dans la **Bande de Gaza** a renforcé la disponibilité de légumes de qualité, ainsi que de protéines (sous forme de poisson). En outre, ce projet a favorisé l'utilisation durable de ressources rares en utilisant le goutte-à-goutte et l'eau riche en nutriments des bassins de pisciculture pour irriguer les plantes. Un total de 450 ménages ont reçu une formation, des intrants et une assistance de suivi pour cultiver des légumes sur de petites parcelles de terre dans des zones rurales et semi-rurales. Cent dix-neuf ménages supplémentaires vivant dans des zones urbaines ont été aidés avec des unités de jardinage de toit reliées à un bassin de pisciculture – type d'agriculture verticale mis au point spécialement pour le projet. Afin de sensibiliser les personnes n'ayant pas accès à la terre à ce système, 24 jardins potagers de toit ont été installés pour démonstration sur des sites comme des écoles locales et des centres familiaux gérés par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

Un projet d'intervention prévoyant la fourniture d'intrants agricoles mené actuellement au **Bénin** fournit une aide aux moyens de subsistance de familles d'agriculteurs gravement affectés par les inondations de 2010. Les familles bénéficiaires sont de petits exploitants qui cultivent des parcelles d'une superficie moyenne de 0,5 hectare et obtiennent leurs revenus et satisfont à leurs besoins alimentaires en faisant pousser du maïs et du riz. Le projet a pour objectif de renforcer la production céréalière et maraîchère pour rétablir les moyens de subsistance et les activités économiques d'environ 9 000 ménages.

La FAO fournit également des kits de semences à environ 25 000 ménages affectés par la crise dans les zones périurbaines de la bande côtière **libyenne** et à jusqu'à 10 000 familles d'accueil en **Égypte**, au **Niger** et en **Tunisie** pour maintenir la diversité alimentaire au niveau des ménages et des marchés. Les kits, qui contiennent les pousses de six fruits et légumes importants, renforceront la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages, réduiront la pression exercée sur les prix alimentaires au niveau local et renforceront les moyens de subsistance de groupes vulnérables, y compris les familles d'accueil et les migrants rentrant dans leur pays. Une part des intrants servira de stock régulateur pour répondre aux éventuelles pénuries de semences ou d'engrais.

Enfin, au **Togo**, la FAO fournit une assistance à de petits exploitants dont les moyens de subsistance ont été gravement affectés par les inondations de fin 2010. Environ 2 500 ménages reçoivent des semences de qualité, des outils et de l'engrais pour rétablir leur production de céréales (maïs, riz), de légumes (tomate, oignon et poivron) et de tubercules (manioc). Le projet a pour objectif de réhabiliter de rétablir la petite production sur une superficie totale d'environ 1 450 hectares de terre.

Conclusions

24. Le Fonds spécial continue de s'avérer un instrument très précieux pour permettre à la FAO d'améliorer sa performance en matière d'aide humanitaire. Le Fonds contribue à la bonne mise en œuvre de l'Objectif stratégique I « Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles ». Une gouvernance adéquate et des mécanismes de gestion confèrent au Fonds spécial toute la souplesse requise pour répondre plus rapidement à une nouvelle crise. L'objectif de la FAO est de poursuivre et d'élargir son partenariat avec les donateurs afin d'optimiser l'utilisation du Fonds spécial.